

ALLOCUTION de M. Alfredo PEREZ DE ARMINIAN
Sous-Directeur général pour la Culture, représentant la Directrice générale de l'UNESCO

Dans le cadre de l'inauguration des JMU 2015 à la Maison de l'UNESCO – Paris
Lundi 21 septembre 2015 (Salle des Pas perdus)

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur d'être avec vous aujourd'hui pour participer à cette Onzième édition des Journées de Madagascar à l'UNESCO, consacrée au thème « La Haute Ville : quartier historique d'Antananarivo ».

Je félicite la Délégation de Madagascar auprès de l'UNESCO pour les efforts inlassables qu'elle déploie depuis plus de dix ans dans l'organisation de cette magnifique manifestation culturelle qui met en valeur la richesse et la diversité du patrimoine et des traditions vivantes de Madagascar.

Je suis d'autant plus heureux que cette Onzième édition s'inscrit dans une évolution positive car elle constitue le premier volet d'une nouvelle série dédiée au patrimoine culturel bâti des différentes régions de la Grande Île. Cette initiative contribuera à améliorer la connaissance et la promotion du riche patrimoine culturel du pays qui mérite indéniablement une reconnaissance internationale plus importante.

En effet, le quartier historique d'Antananarivo est chargé d'histoire et abrite un patrimoine extraordinaire, considéré comme le premier complexe palatial symbolisant la construction de la nation malgache. Sa protection et sa conservation nécessitent une mobilisation à tous les niveaux, tant sur le plan national qu'à l'échelle internationale.

L'UNESCO a, pour sa part, soutenu, avec l'appui du gouvernement du Japon, un projet de réhabilitation du Rova d'Antananarivo en 2008. Les études de ce projet ont révélé que la Haute Ville, caractérisée par des édifices historiques comme le Palais du Premier ministre, des places historiques comme la Place d'Andohalo, des édifices religieux comme le temple protestant, constitue un véritable témoignage de l'influence et du rôle joué par l'architecture royale du XVII^e siècle dans le développement urbain d'Antananarivo.

Cette étude a également encouragé le gouvernement malgache à engager, en harmonie avec les nouvelles approches patrimoniales développées par le Comité du patrimoine mondial pour la protection des paysages culturels urbains, un profond travail d'identification de la portion du quartier historique d'Antananarivo la plus représentative et significative, en vue de son inclusion dans la Liste indicative des biens susceptibles d'être, un jour, inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

A cet égard, je souhaite réitérer la volonté de l'UNESCO d'apporter son soutien technique et de mobiliser son réseau de partenaires, afin de mener à bien ce projet.

Je souhaite également encourager les autorités malgaches à prendre en compte, dans le cadre du projet, l'approche centrée sur les paysages urbains historiques, consacrée par la recommandation adoptée en 2011 par la Conférence générale de l'UNESCO. Cette recommandation constitue un outil complémentaire à la Convention du patrimoine mondial pour répondre aux problématiques actuelles de la conservation urbaine, sur la base d'une approche intégrée et pluridisciplinaire. Elle apporte différents modèles traitant du patrimoine et de la conservation urbaine et prend en compte la diversité culturelle, le patrimoine immatériel et le rôle des populations autochtones et des communautés dans la protection de leur héritage culturel.

Permettez-moi de conclure en réitérant mes félicitations aux organisateurs de cette exposition et en vous souhaitant, à toutes et tous, une très agréable visite.

Je vous remercie de votre aimable attention.

* * *